Comité des Fêtes de Chamagne

Devenir adhérent d'une association, pourquoi ?

Initialement, devenir adhérent d'une association ouvre des **avantages** sur les activités de l'association aux membres qui ont cotisé.

Personnelle et nominative, cette adhésion est attribuée à ses membres moyennant une cotisation.

Elle possède plusieurs fonctions :

- **une fonction pratique** : elle vise à reconnaître le membre en y associant ses informations personnelles, de comptabiliser ses interventions aux activités, ou permettre à l'adhérent de **bénéficier d'un tarif avantageux**.
- **une fonction symbolique** : elle permet d'officialiser son appartenance à l'association, de fédérer autour de son objet et de participer **aux prises de décision** lors des assemblées générales.

Quels avantages donne cette adhésion ?

Cette adhésion qui s'élève à 2€ par personne par an (à partir de 6 ans), vous donnera droit à une priorité d'inscription (en cas de places limitées sur quelques manifestations) et à des tarifs avantageux sur certaines activités organisées par le Comité des Fêtes.

Les non-adhérents seront toujours les bienvenus aux tarifs de base.

Calendrier des manifestations à venir :



Octobre :
- Halloween, samedi 31

Novembre :
- Repas du Beaujolais nouveau, samedi 21

Décembre :
- Passage du Saint Nicolas, dimanche 13

Février :
- Défilé de Carnaval, samedi 13
- Tournoi de belote, dimanche 28



Mars :
- Repas de printemps, 20 mars
- Activité de Pâques, samedi 27

Avril :
- Sortie à Epinal, loisirs et repas au 1055

Mai :
- Marché artisanal, dimanche 2



Juin :
- Soirée années 80, samedi 5
- Vide grenier, dimanche 27

Juillet :
- Sortie à Verdun, dîner et spectacle

Aout :
- Fête des voisins

Septembre :
- Concours de pétanque, dimanche 12

Tout au long de l'année :
- Cours de gym (les lundis de 20H à 21H)
- Gym adaptée (les mardis de 10H45 à 11hH45)
- Activité cartonnage (les mardis soir, dates à définir)

Les manifestations sont organisées sous réserve des conditions climatiques et des contraintes organisationnelles.

.....

Formulaire d'inscription pour les adhésions à retourner dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes devant la Mairie **avant le 6 novembre 2026.**

	Adhérent 1	Adhérent 2	Adhérent 3
Nom, prénom			
Commune			
Numéro de téléphone			
Adresse électronique			

Nombre d'adhésion(s) payante(s) : ..... x 2€ = ...

Autre(s) adhérent(s) sur papier libre.

- ☐ Espèces
- ☐ Chèque à l'ordre du Comité des Fêtes
- ☐ Si je suis disponible, je peux donner un coup de main

Nombre d'enfant(s) de moins de 6 ans dans le foyer = ...

Nom(s), prénom(s) : .....

- ☐ Dans le cadre de l'application du règlement général de protection des données, est porté à ma connaissance que : la collecte de mes données personnelles est strictement nécessaire à la gestion de l'association du Comité des Fêtes.